

AVIS DE VACANCE DE POSTE

ÉQUIPIERS EN CENTRE DE SECOURS OU OPÉRATEURS CTA-CODIS

Postes à pourvoir à compter du 1er janvier 2023

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Morbihan est susceptible de recruter, pour l'année 2023, des équipiers ou opérateurs CTA CODIS, du grade de caporal ou caporal-chef, par voie de mutation externe ou de détachement.

AFFECTATION: Les candidats retenus seront affectés:

- Soit en centre d'incendie et de secours
- Soit au service CTA-CODIS

PROFIL STATUTAIRE: Caporal ou Caporal-Chef de sapeur-pompier professionnel

DÉFINITION DE LA MISSION:

4Pour l'équipier(-ière):

Il exécute les ordres, réalise les gestes techniques et met en œuvre les moyens matériels dans le cadre des opérations de secours sous l'autorité de son chef d'équipe ou du chef d'agrès.

Selon le CIS d'affectation, le travail est défini par le sous-officier de garde ou par l'officier de garde en fonction des impératifs de service ou des indications du responsable hiérarchique.

L'agent est en service opérationnel en gardes postées et il participe à l'activité opérationnelle du CIS ainsi qu'aux tâches techniques et administratives.

♣Pour l'opérateur (-trice) CTA-CODIS :

Sous l'autorité du chef du service, de son adjoint et du chef de salle, et après une formation d'adaptation à l'emploi suivie dès l'affectation, l'opérateur met en œuvre les procédures de traitement des appels d'urgence et assure la gestion centralisée des moyens de secours au niveau départemental. L'agent réceptionne les demandes de secours acheminées au CTA, gère toute opération de secours jusqu'à la clôture de l'intervention, coordonne l'activité opérationnelle de l'ensemble des centres de secours du département.

L'agent alerte, renseigne, et informe en interne et en externe sur l'activité opérationnelle du SDIS.

Il assure également la gestion administrative de dossiers liés à l'activité opérationnelle.

PROFIL:

- √ Être titulaire depuis au moins 3 ans
- ✓ Sens du travail en équipe
- ✓ Bonne condition physique

<u>RÉGIME DE TRAVAIL</u>: Travail en gardes postées (G24 ou G12 selon le CIS ou service d'affectation).

Votre candidature, doit <u>impérativement</u> comporter les documents suivants (À noter : les dossiers incomplets ne seront pas examinés) :

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ CV
- Copie du dernier arrêté de nomination dans le grade de caporal ou de caporal-Chef
- ✓ Copie du dernier arrêté de situation administrative

La procédure de sélection sera réalisée en deux temps (semaine 3) :

- au travers d'épreuves sportives (Luc Léger et parcours adapté)→ le mardi 17 janvier 2023 au sein du CSP Lorient
- au travers d'un entretien avec un jury→ les mercredi 18 et jeudi 19 janvier 2023 à la Direction Départementale, à Vannes

Dossier à transmettre <u>par mail</u> (*Référence SPP-2022-28*), pour le <u>dimanche 11 décembre 2022</u>, dernier délai, à :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration Groupement des Ressources Humaines – Service Ressources & Prospectives

Par mail: <u>recrutement@sdis56.fr</u>

(À noter : Un mail accusant réception de votre dossier de candidature sera automatiquement généré. Merci de bien vouloir vérifier que vous l'avez reçu).